

14.02.2008

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après la proposition d'augmentation des salaires proposée par la Direction à l'issue de la première journée. Compte tenu du contexte économique et de l'inflation annoncée à 2,5% hors tabac, cette proposition est suffisamment équilibrée pour prendre en compte les intérêts des salariés et de l'entreprise. Dans notre secteur d'activité et pour les petites sociétés de notre taille, il faut se souvenir que toutes les hausses de la masse salariale doivent être compensées, soit par des hausses de prix à passer chez les clients, soit par des économies équivalentes à trouver au sein de l'entreprise. Chacun mesurera la difficulté de la tâche à accomplir en la matière !

Pour information et pour mettre cette proposition en perspective, je voulais porter à votre connaissance ce que notre concurrent situé en Picardie a conclu avec ses partenaires sociaux : 1,5% d'AG au 1er janvier avec 30€ de talon et 0,5% d'AG au 1er juillet avec 10 € de talon. Par ailleurs, 0,5% d'AI ont été également négociés pour 2008.

Si nous ne voulons pas éroder notre compétitivité, il serait souhaitable de rester dans une zone similaire, toute autre démarche serait à terme préjudiciable à notre pérennité.

J-M SCHMITT

[Lire la proposition](#)